



Monsieur Vincent PEILLON  
Ministre de l'Éducation nationale  
Ministère de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

N/R : CC/NA 22 13/14

Paris, le 24 janvier 2014

Objet : « Permis Internet »

Monsieur le Ministre,

*Le SE-Unsa a pris connaissance du "Permis Internet" qui concernera 38 départements cette année scolaire et ambitionne de toucher, à terme, tous les enfants de 9 à 11 ans en France. Cette initiative conjointe de la gendarmerie nationale et d'Axa applique le principe de la prévention et de la formation face aux nouveaux dangers de l'Internet.*

*Les parents d'élèves et les professeurs, souvent démunis, sont demandeurs de réponses et d'outils appropriés. Si l'idée d'un permis peut paraître sécurisante, l'opération nous interroge aussi bien sur le fond de l'action proposée (pédagogie de la peur) que sur sa forme (incitation à l'achat de produits commerciaux).*

*Le SE-Unsa souhaite, Monsieur le Ministre, attirer votre attention sur cette opération et vous demande de l'examiner avec la plus grande vigilance.*

*Le site Internet officiel "Axa Prévention" précise que le déploiement de cette opération se fera à partir des Brigades de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) qui se déplacent dans les écoles pour faire de la prévention. Ces gendarmes dispenseront une sensibilisation en préambule de la formation puis remettront aux enseignants le kit pédagogique complet pour qu'ils prennent le relais de la formation. Un représentant d'Axa sera systématiquement présent à la remise du permis, en présence des parents.*

*Il ne vous échappe pas que l'objectif n'est pas uniquement de faire de la prévention, mais bien de proposer aussi des produits commerciaux qui dépassent largement le seul cadre de la protection des enfants. Ces produits commerciaux sont du reste visibles sur le site du permis Internet.*

*Ainsi, une entreprise privée intervient indirectement dans les écoles, "sur des heures de cours", en profitant d'un partenariat liant ministère de l'intérieur et ministère de l'Éducation nationale. L'Éducation nationale dispose par ailleurs de ses propres outils pour développer, chez les élèves de la maternelle au lycée, un internet responsable, et lutter contre le cyber-harcèlement.*

*Cette intervention prend donc place sur un champ précis du curriculum scolaire formalisé par le B2i. Celui-ci doit être validé à son palier 2, dans le socle commun, en CM2. De son côté, le « permis Internet AXA » réussit le tour de force de former aux dangers d'Internet sans initier aux usages, et cela par une pédagogie de la peur qui a de nombreuses limites. Éduquer à l'internet et au numérique s'inscrit dans un temps pédagogique long, attaché à une vraie éducation à la culture informationnelle dès le primaire.*

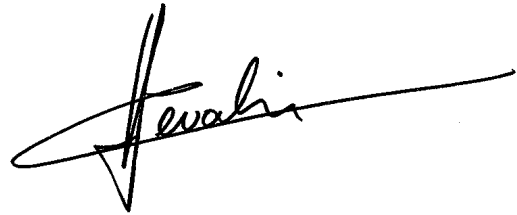
.../...

*De plus, ce permis n'en est pas un, sauf à considérer que les termes ou les certifications n'ont pas de sens. Il est, à notre sens, en parfaite contradiction avec la volonté de faire entrer notre Ecole dans l'ère du numérique. Les écoles vont-elles se contenter de ce permis pour éduquer au numérique ? C'est une mauvaise solution de facilité, qui aura des effets pervers. Les élèves n'y développent pas de compétences car l'action de formation se focalise sur la prévention des dangers.*

*Pour conclure, une partie des missions de l'Education nationale est ainsi prise en charge par des prestataires extérieurs dont certains ont des intérêts privés. C'est un programme décidé en dehors de l'Education nationale, conçu uniquement par Axa et le ministère de l'Intérieur. Aucun texte n'a été soumis au CSE concernant ce permis Internet, le CNAECEP n'en a pas été informé. C'est donc une atteinte sérieuse à l'autonomie et aux compétences de l'Education nationale qui détourne, selon nous, le principe des partenariats.*

*Je vous demande, Monsieur le ministre, au nom du SE-Unsa, de prendre en considération cet argumentaire pour que notre ministère reprenne la main sur ce dossier.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chevalier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Christian CHEVALIER  
Secrétaire Général du SE-UNSA

Copie à M. Jean-Paul Delahaye, Directeur général de l'enseignement scolaire